



Un budget pour consolider nos missions du quotidien et répondre aux exigences du futur

Malgré, depuis plusieurs années, l'enchaînement de crises successives sanitaires, économiques, énergétiques et géopolitiques, la Communauté de Communes du Saulnois a su maintenir une situation financière stable, ce qui lui permet de maintenir ses taux d'imposition à leur niveau de 2022 en poursuivant sa politique d'investissement et sa volonté d'agir en faveur des habitants, de la transition écologique et de l'attractivité du Saulnois.

Deux principaux chantiers seront finalisés en 2023.

La modernisation et de la mise aux normes de la déchèterie de Dieuze débutera au cours du second semestre 2023.

Le site présente des difficultés d'usage et de sécurité du fait de la sortie des utilisateurs de la déchèterie par le bas de quai, où manœuvrent les camions des prestataires pour effectuer les échanges de bennes. La démolition de l'incinérateur en 2019 a permis de libérer le fond de la déchèterie, laissant la possibilité de créer une sortie à l'arrière du site. Estimés à 800 000 € HT, les travaux permettront de séparer les voies de circulation des usagers et des poids lourds mais également de créer :

- Des quais supplémentaires afin d'accepter les quantités croissantes de déchets à stocker et de nouveaux flux ;

- Une zone de stockage pour les distributions de compost, opération de broyage, etc. ;

- Une zone de réemploi devenue obligatoire dans toutes les déchèteries, nouvelles ou réhabilitées ;

- Une aire de retournement pour faciliter et sécuriser les manœuvres de camions des prestataires lors des échanges de bennes.

L'aménagement de la tranche 4 de la zone d'activités de Morville-lès-Vic débutera également au cours du second semestre et permettra de créer 8 parcelles sur 3,5 ha viabilisés. Ces travaux, dont le montant s'élève à environ 900 000 € HT, permettront à des porteurs de projets, dont certains sont déjà identifiés, d'installer leur activité, sur une zone en fort développement.

Le budget en chiffres

Le budget de la CCS se compose d'une partie fonctionnement et d'une partie investissement. Budget total : **29 M€**

La section de fonctionnement : **20 M€**

La section d'investissement : **9 M€**

DÉBITO

Madame, Monsieur,

En ce premier semestre 2023, la Communauté de Communes du Saulnois poursuit la dynamique engagée :

- Offrir un service toujours plus près des besoins, à l'image de la convention signée avec la Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie, permettant aux particuliers d'accéder à la déchèterie la plus proche et non uniquement à celle rattachée administrativement à son territoire ;

- Stimuler de nouvelles offres à l'image de l'activité «Bébés nageurs» en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de la Piscine de Val-de-Bride ;

- Assurer notre potentiel économique par la maîtrise foncière complète de nos zones d'activité communautaires, à l'image des négociations abouties sur Delme et celles en cours sur Dieuze, et les travaux d'aménagement d'une nouvelle tranche à Morville-lès-Vic ;

Voilà autant d'exemples qui démontrent que, malgré les difficultés, là où il y a une volonté, il y a un chemin.

Et parce que vous passerez forcément une partie de votre été dans le Saulnois, n'hésitez pas à participer aux événements nombreux répertoriés dans notre supplément.

Vive le Saulnois !

Jérôme End

Maire de Vic-sur-Seille
Président de la Communauté
de Communes du Saulnois
Conseiller Régional du Grand Est



Communauté de
communes du

Saulnois

Directeur de la publication : Jérôme END

Délégué à la communication : Thierry SUPERNAT

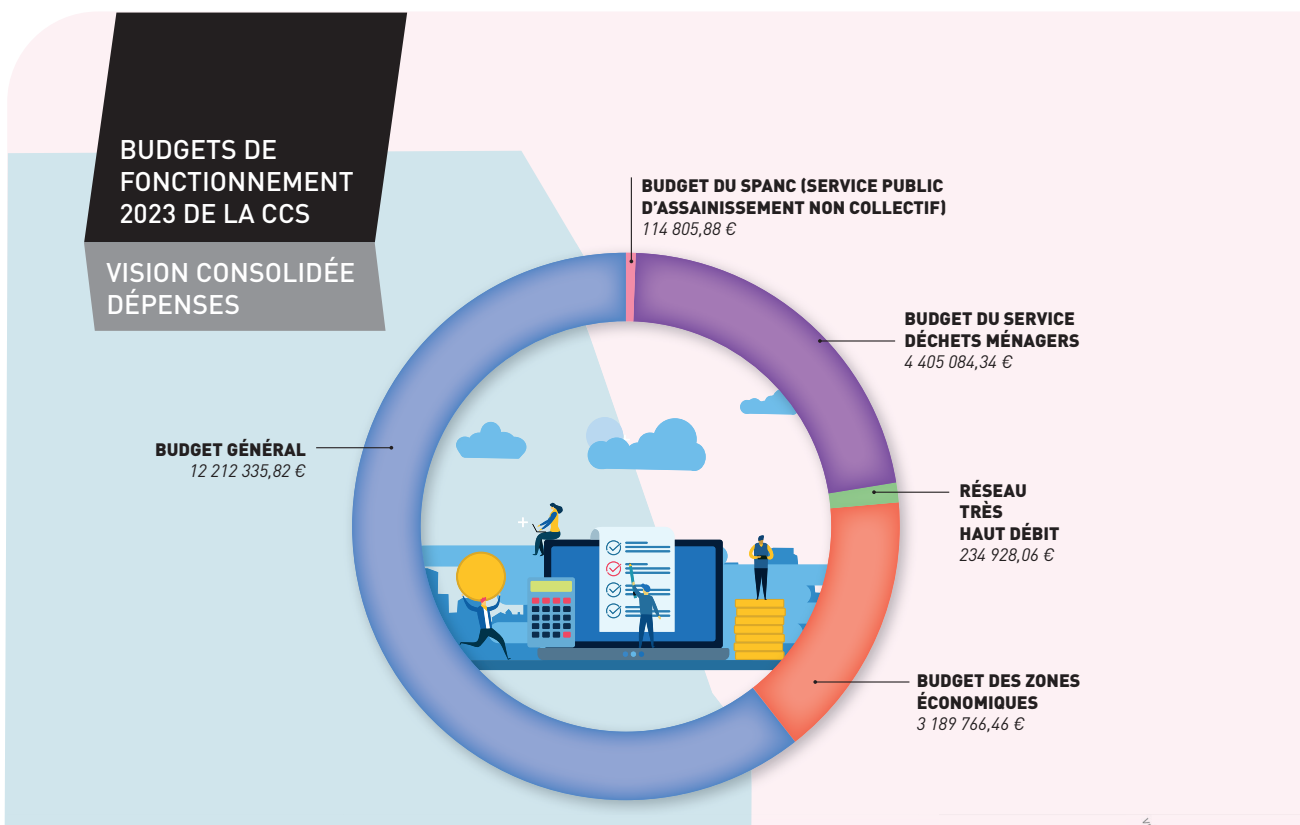
Comité de Rédaction : Cécile CHAPUT, Jérôme END et Thierry SUPERNAT

Conception éditoriale et graphique : Ebra Médias
Lorraine Franche-Comté

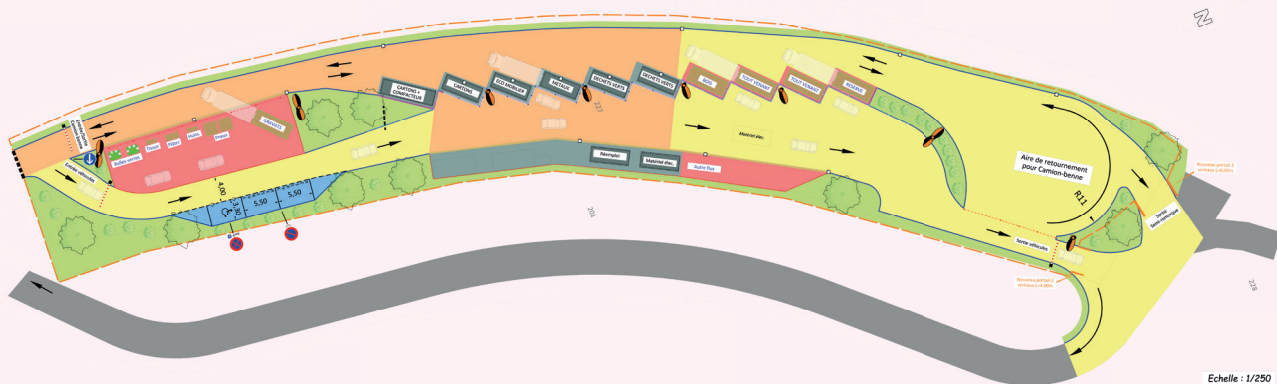
Crédits photos : CCS - Flypixel

Dépôt légal : à parution

Tirage : 15 000 exemplaires.



Plan des futurs travaux de la déchèterie de Dieuze



Deux belles rencontres pour promouvoir les métiers du Saulnois

La Communauté de Communes du Saulnois a participé, au cours du 1^{er} semestre de cette année, à l'organisation de deux événements de promotion des métiers avec ses partenaires de l'emploi, des employeurs et des organismes de formation.

Les métiers de l'industrie à l'honneur en mars

L'industrie dans le Saulnois occupe une part importante de l'emploi. C'est pourquoi la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan, la Communauté de Communes du Saulnois, Pôle Emploi de Sarrebourg, la Mission Locale du Sud Mosellan, la Région Grand Est, Moselle Attractivité et l'Éducation Nationale ont organisé la 1^{ère} rencontre des métiers de l'industrie, à la salle de la Délivrance à Dieuze.

Près de 300 personnes, dont 165 élèves, sont allés à la découverte des métiers proposés par nos industriels. Pour faciliter la venue des élèves, la CCS a cofinancé leurs transports en bus, à hauteur de 1 300 €.



Démonstrations et dégustations pour valoriser nos filières industrielles.

Opportunités de formations ou d'emplois, Pour en savoir plus : contactez Florine MARTIN, Chargée de mission Développement Emploi à la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan au 06 79 55 99 03.

Place aux métiers de la Petite Enfance et de l'Animation en mai

La Communauté de Communes du Saulnois en partenariat avec Pôle Emploi et la Mairie de Château-Salins a organisé un événement de promotions des métiers de la Petite Enfance et de l'Animation avec de nombreux partenaires locaux, au Gîte des Salines à Château-Salins. L'idée première était de susciter des vocations et d'engager les échanges autour de ces métiers pour lesquels les gestionnaires se retrouvent en difficulté de recrutement mais aussi de trouver des candidats aux postes proposés pour les périodes estivales et la rentrée de septembre 2023.



Candidats ou curieux à la recherche d'informations étaient nombreux au Forum des Métiers de la Petite Enfance et de l'Animation.

Assistant maternel : un métier à part entière

L'assistant maternel est bien plus qu'une simple nounou pour les enfants. Elle est une figure essentielle dans le développement et le bien-être des tout-petits.

Zoom sur ce métier

L'assistant maternel agréé, salarié par les parents employeurs, accueille, à son domicile ou en Maison d'Assistants Maternels (MAM), des enfants confiés par leurs parents. C'est une profession à part entière, de plus en plus reconnue, au même titre que les personnes qui exercent en multi-accueil.

Spécialiste de l'accueil individuel, l'assistant maternel, organise les activités du quotidien et veille au bien-être des jeunes enfants dont il a la responsabilité et s'adapte aux différents stades de développement de l'enfant afin de répondre à ses besoins fondamentaux (éveil, hygiène, alimentation, accueil).

Ce métier n'exige pas de condition de diplôme mais il faut disposer d'une grande patience, de capacités d'écoute et l'envie

de travailler en autonomie. Pour exercer, il est obligatoire d'obtenir un agrément officiel et de suivre une formation de 120 heures.

Vous souhaitez des informations sur le métier d'assistant maternel ? Le Relais Petite Enfance du Saulnois « La P'tite Vadrouille » vous renseigne pour connaître les étapes de l'obtention de l'agrément par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du département.

Le Relais Petite Enfance du Saulnois « La P'tite Vadrouille » est aussi un lieu d'échanges et de rencontres pour les assistants maternels qui peuvent trouver un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Il les accompagne dans leurs relations avec les parents employeurs, proposent des formations et des temps d'échanges entre professionnels et met en place des activités délocalisées sur tout le territoire avec les enfants.

Pour tous renseignements, contacter l'animatrice du RPE au 06.26.74.03.71 ou rpe@cc-saulnois.fr



Distribution de brumisateurs gratuits

Cette année encore, la CCS continuera à déployer ses distributions de brumisateurs pour les personnes âgées de plus de 75 ans.

Les brumisateurs sont un moyen simple et efficace pour rester hydraté et rafraîchi pendant les journées de forte chaleur. La pulvérisation d'eau fine sur la peau crée une sensation de fraîcheur, réduit la température corporelle et aide à prévenir la déshydratation.

Les personnes qui n'en ont jamais bénéficié ou qui atteignent 75 ans en 2023 peuvent le récupérer dans leur mairie, à partir de juin prochain.

N'hésitez pas à contacter votre mairie pour vous les procurer.



Les bébés barbotent à la piscine intercommunale de Val-de-Bride

Pour répondre aux besoins des parents qui souhaitent éveiller leurs bébés à l'aisance aquatique, la Communauté de Communes du Saulnois et la piscine intercommunale de Val-de-Bride ont décidé de proposer, une nouvelle activité, « Les barboteurs du Saulnois ».

Une activité d'éveil sensoriel et moteur des bébés encadrée par des maîtres-nageurs

La familiarisation avec l'eau est une étape importante du développement de l'enfant et c'est pour cela que les séances « Barboteurs du Saulnois » permettent aux parents d'apprendre à aider leur bambin à se sentir à l'aise dans l'eau.

Avec des jeux et du matériel en quantité, financés par la Communauté de Communes du Saulnois, le maître-nageur présent, à leur côté, donne tous les conseils pour aider bébé à flotter dans l'eau, accompagner ses premières immersions, l'allonger correctement sur le dos et sur le ventre... de façon ludique ! Au-delà de la découverte des plaisirs du

barbotage, ces séquences aquatiques participent à l'amélioration de la coordination, du développement moteur, de la confiance en soi et des compétences de sécurité aquatique des jeunes enfants.

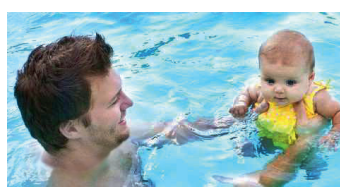
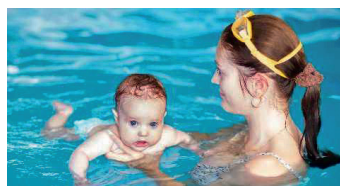
La première séance offerte par la Communauté de Communes du Saulnois

La première inscription des familles du Saulnois leur est offerte par l'intercommunalité, qui a financé également les équipements nécessaires à l'accueil de cette activité. Les séances ont lieu sur réservation, les mercredis, avec deux types de séances de 45 minutes, les Bébés d'O pour les bébés de 6 à 36 mois et Jardin d'O pour les enfants de 3 à 5 ans.

Le tarif d'entrée piscine pour l'enfant et un adulte accompagnant est de 10 € pour les habitants d'une commune membre du syndicat intercommunal de la piscine de Val de Bride. Il s'élève à 15 € pour les usagers d'une commune hors syndicat. Dans le cas de fratrie, il faudra compter sur 5€ par enfant supplémentaire.



Armelle BARBIER, Vice-Présidente, déléguée à la Petite Enfance et à la Vie Familiale, Jérôme END, Président de la Communauté de Communes du Saulnois et Jérôme LANG, Président du Syndicat Intercommunal de la piscine de Val de Bride, se félicitent de la fréquentation de cette nouvelle activité aquatique du Saulnois.



Horaires :

Bébé d'O

09h15 - 10h00 : de 6 à 36 mois
10h15 - 11h00 : de 6 à 36 mois

Jardin d'O

11h15 - 12h00 : de 3 à 5 ans
Pour plus d'informations ou pour vous inscrire avec votre ou vos enfant(s), contactez le 03.87.86.01.25 (accueil de la piscine).

Capturez les plus belles images du Saulnois : participez à notre concours de photographie !

La Communauté de Communes du Saulnois renouvelle son concours (« Le Saulnois en images ») pour mettre en avant son territoire, autour de 2 thèmes :

- Paysage du Saulnois
- Biodiversité & Faune locale

Que vous soyez un photographe chevronné ou simple amateur passionné avec un smartphone, ce concours vous offre une occasion unique de montrer votre talent et de mettre en lumière les plus belles images du Saulnois.

Toutes les photos doivent impérativement être prises sur le territoire et avoir été prises courant 2022-2023.

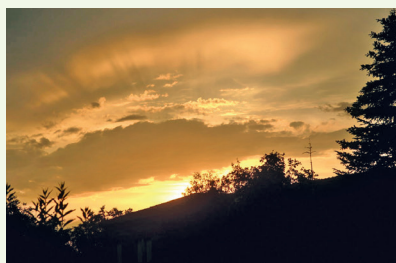
ATTENTION, LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PHOTOS EST FIXÉE AU VENDREDI 30 JUIN 2023.

A l'issue de la réception de l'ensemble des photographies, un jury sélectionnera 3 photos par catégorie et par thème. Les photos sélectionnées seront diffusées sur Internet et le public votera en ligne pour attribuer les différents prix, parmi les trois catégories suivantes :

- Catégorie Enfant de - de 12 ans
- Catégorie Adultes
- Catégorie Institutions (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs et périscolaires, EHPAD...)

Pour la remise des prix, rendez-vous à Festi'Saulnois qui se déroulera le dimanche 27 août 2023 à Jallaucourt !

Plus d'informations : www.cc-saulnois.fr



LE SAULNOIS EN IMAGE

Concours PHOTOS 2023

Jusqu'au 30 juin 2023
photographiez le Saulnois,
plusieurs lots à gagner !

LES THÈMES

Paysages du Saulnois (re)faites-nous découvrir nos vallées, coteaux, plaines, monts, forêts, rivières, prairies...

Biodiversité & Faune locale

Remise des prix
Dimanche 27 août 2023
À l'occasion du Festi'Saulnois !

Festi'Saulnois
Ensemble, fêtons le Saulnois

03 87 05 11 11

Saulnois

cc-saulnois.fr

LE SAULNOIS DANS VOTRE POCHE, DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE « LE SAULNOIS & MOI »

Simplifiez votre vie quotidienne avec notre toute nouvelle application mobile gratuite « Le Saulnois & moi », conçue par la Communauté de Communes du Saulnois et adaptée pour votre smartphone ou votre tablette.

Avec « Le Saulnois & moi », vous serez toujours au courant des dernières actualités, événements et annonces de la Communauté de Communes du Saulnois.

Recevez également des notifications instantanées pour les informations importantes de nos services, telles que les reports de collectes, les fermetures exceptionnelles de nos services, les événements du Saulnois...

Avec cette application simple et intuitive, vous pourrez consulter les jours de collecte de vos déchets, connaître les horaires des déchèteries, retrouver facilement les points d'apports volontaires (bornes à verre et textile), connaître le menu de votre enfant dans les multi-accueil, mais aussi l'agenda des manifestations, les séances de cinéma, trouver un restaurant, une visite...

Pour iPhone : télécharger l'application sur l'App Store
Pour Android : télécharger l'application sur Google Play



Les tarifs de la Redevance des Ordures Ménagères n'augmenteront pas en 2023

En fin d'année 2022, compte-tenu du contexte inflationniste et par anticipation, la Communauté de Communes du Saulnois se voyait contrainte de réviser la tarification du service d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères pour l'année 2023.

En effet, la part conséquente des coûts des marchés et leurs augmentations (marchés de collecte et de traitement des ordures ménagères résiduelles, du tri sélectif, du verre, des déchets de déchèteries, fournitures de bulles à verres, de sacs jaunes, etc.) et du carburant sur les dépenses et le résultat des projections démontraient la nécessité d'ajuster à nouveau la grille tarifaire au 1^{er} janvier 2023.

En raison d'une exécution budgétaire 2022 plus favorable que prévue, les élus communautaires ont décidé « de suspendre la délibération adoptant l'augmentation de tarifs du 1^{er} janvier 2023 avec une clause de revoyure portée à la fin d'année 2023 pour le 1^{er} janvier 2024.

Aussi, les tarifs de la redevance en 2023 restent donc identiques à ceux de l'année 2022.

Chaque usager dispose de 12 levées incluses dans son abonnement, à répartir sur l'année. Au-delà, les levées supplémentaires sont facturées.

Tarifs pour les particuliers 2023 :

	Part fixe usager	Part fixe contenant	12 Levées incluses	Abonnement annuel*	Levée suppl.
1 personne Bac 80L	20,00 €	32,00 €	28,80 €	80,80 €	2,40 €
2 personnes Bac 120L	40,00 €	48,00 €	43,20 €	131,20 €	3,60 €
3 personnes Bac 180L	60,00 €	72,00 €	64,80 €	196,80 €	5,40 €
4 personnes Bac 180L	80,00 €	72,00 €	64,80 €	216,80 €	5,40 €
5 personnes Bac 240L	100,00 €	96,00 €	86,40 €	282,40 €	7,20 €
6 personnes Bac 240L	120,00 €	96,00 €	86,40 €	302,40 €	7,20 €

*Abonnement annuel = part fixe usager + part fixe contenant + levées incluses

Tarifs pour les professionnels 2023 :

	Part fixe usager	Part fixe contenant	12 Levées incluses	Levée suppl.
Bac 120L	Dépend du volume total de bac mis à disposition : ≤360 L : 20€ 360<V≤1000 L : 100 € 1000<V≤4000 L : 500 € >4000L : 2000 €	48,00 €	43,20 €	3,60 €
Bac 180L		72,00 €	64,80 €	5,40 €
Bac 240L		96,00 €	86,40 €	7,20 €
Bac 360L		144,00 €	129,60 €	10,80 €
Bac 660L		264,00 €	237,60 €	19,80 €
Bac 770L		308,00 €	277,20 €	23,10 €

Accès en déchèterie 2023 :

Type de déchets	Tarif
Bois	8,00 €/m³
Déchets verts	4,00 €/m³
Gravats	10,00 €/m³
Tout venant	16,00 €/m³
Carton	Gratuit
Ferraille	Gratuit
Batterie	Gratuit

Type de déchets	Tarif
Huiles végétales	Gratuit
Huiles de vidange	Gratuit
Piles	Gratuit
Déchets dangereux (hors eco DDS)	5,00 €/kg
Huisseries	5,00 €/unité
Plâtre	10 €/m³

EN BREF

Les paysages du Saulnois et sa biodiversité à l'honneur

Lauréate de l'appel à projet, Plan de Paysages, la Communauté de Communes du Saulnois organise le samedi 23 septembre 2023, sa première journée des Paysages et de la Biodiversité.

Au programme, la visite du marais renaturé de Torcheville. La commune s'est mobilisée pour redonner vie au marais communal. A la suite de l'élaboration d'un plan de gestion, des travaux ont été réalisés avec pour finalité d'améliorer le fonctionnement hydraulique du site et de lui permettre de retrouver sa capacité d'accueil de la biodiversité. Au programme : découverte de la faune et de la flore du marais et rencontre avec les vaches Highland Cattle, race originaire d'Ecosse, qui entretiennent le site ! Après une **dégustation de produits locaux** du Saulnois, la journée se poursuivra à Montdidier.

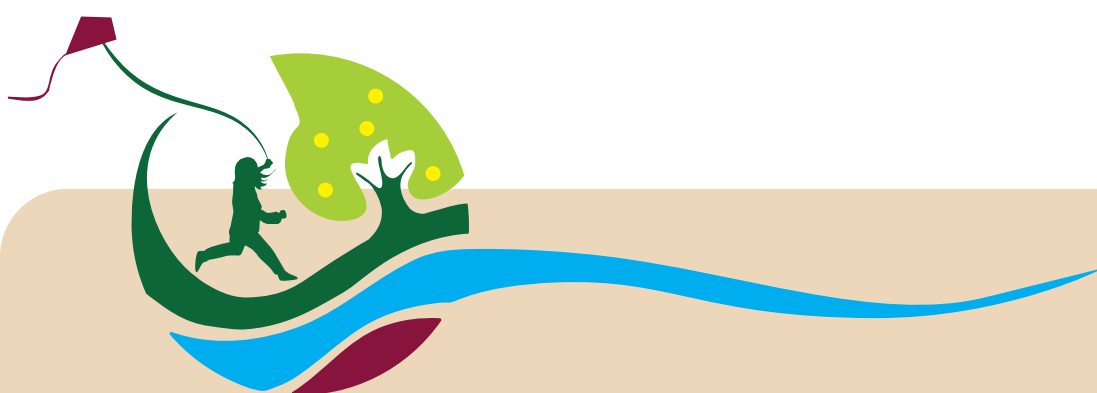
Avec Michel Remillon, passionné et expert du Saulnois, une lecture de paysage des vues panoramiques sur le plateau lorrain et la ligne bleue des Vosges, depuis les hauteurs de Montdidier.

Il nous expliquera en quoi les paysages qui nous entourent sont bien plus que de simples décors naturels mais les reflets de l'histoire, de la géologie et des interactions humaines qui les ont façonnés.

Allain Bougrain Dubourg en spectacle de clôture

Pour terminer la journée, le public pourra assister au spectacle « Des jardins et des hommes » mêlant textes sur l'écologie et musique classique, ou comment raconter une écologie historique et artistique, avec la présence exceptionnel d'Allain BOUGRAIN-DUBOURG.

Evènement gratuit, sur inscription au 03 87 05 11 11 ou tourisme@cc-saulnois.fr



NOUS CONTACTER

Communauté de communes du Saulnois

14Ter Place de la Saline - 57170 CHÂTEAU-SALINS
Tél. 03 87 05 11

www.cc-saulnois.fr

ON VOUS ACCUEILLE

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Le vendredi, de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

SUIVEZ-NOUS

